

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2019/11/08/2019042528/justel>

Dossier numéro : 2019-11-08/06

Titre

8 NOVEMBRE 2019. - Arrêté du Secrétaire général portant reconnaissance du poste de superviseur pour les activités professionnelles à compter du 1 novembre 2019 (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 02-12-2019 page : 109420

Entrée en vigueur : 01-11-2019

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)